

PAIX ET SÉCURITÉ

PENSER LA PAIX EN FRANCE

Acteurs et questionnements

Thierry Chopin
Janvier 2024



En France, pour des raisons historiques et culturelles, la réflexion sur les questions stratégiques et de sécurité est très poussée, contrairement au champ de la réflexion sur la paix.



Ce dernier est peu structuré et est essentiellement porté par des acteurs de la société civile et du monde universitaire.



Face à la transformation du contexte international, la France doit renouveler sa réflexion sur la question de la paix.

PENSER LA PAIX EN FRANCE

Acteurs et questionnements



Si la réflexion sur la paix est forte dans les pays germaniques, nordiques et anglo-saxons, force est de constater que celle-ci est plus résiduelle et peu structurée en France, à l'exception de quelques initiatives notables et récentes, issues en particulier de la société civile et du monde universitaire.



L'accent demeure encore fortement porté sur les questions stratégiques et de sécurité, tant par les think tanks que dans la sphère gouvernementale, en dépit de l'existence d'une pensée traditionnelle de la sécurité collective et du multilatéralisme qui perdure, notamment au sein du Quai d'Orsay.



La transformation du contexte international faisant de la « paix » un enjeu de « rivalité systémique » entre grandes puissances doit conduire à une réflexion renouvelée en France sur la question de la paix.

Plus de détails sous ce lien:

www.fesparis.org

PAIX ET SÉCURITÉ

PENSER LA PAIX EN FRANCE

Acteurs et questionnements

Cette étude fait partie d'un projet
commun avec l'Institut pour la paix.



Dans le monde germanophone — ainsi que dans le monde anglophone, scandinave, ou encore au Japon — les approches centrées sur la paix sont bien établies, aussi bien au niveau de la réflexion académique que dans les administrations et dans la société civile. La France, en revanche, présente une situation ambivalente : d'un côté, elle est dotée d'une tradition forte en matière de sécurité collective et joue un rôle important au sein des institutions multilatérales tant aux échelles européenne (OSCE par exemple) qu'internationale (siège de membre permanent au Conseil de sécurité des Nations Unies); de l'autre, si la réflexion dans les domaines stratégique et de la sécurité est très poussée (au sein de l'appareil d'État, dans les think tanks et le monde universitaire), il ne semble pas que cela soit le cas dans le domaine de la réflexion sur la paix.

Dans cette perspective, les développements qui suivent visent à : établir une cartographie des acteurs français travaillant sur la question de la paix (1.) ; présenter, en première analyse, les termes dans lesquels cette question est abordée (2.)¹.

- *Qui réfléchit à la « paix » en France ?
Esquisse de cartographie des acteurs*
- *Dans quels termes la question de la paix est-elle abordée en France ?*

U QUI RÉFLÉCHIT À LA « PAIX » EN FRANCE ? ESQUISSE DE CARTOGRAPHIE DES ACTEURS

Plutôt que d'identifier les obstacles qui ont empêché le développement d'un champ d'études de paix en France², cette note présentera le champ de la réflexion et d'action sur et pour la paix en France, et conduit, en première approche, à identifier les acteurs clés dans les champs diplomatique, militaire, le domaine du développement, les *think tanks* ainsi que dans le monde académique.

¹ Cette recherche s'appuie sur un travail de terrain et notamment sur la réalisation de douze entretiens auprès d'acteurs français qui, par leurs fonctions ou/et par leurs travaux, ont développé une réflexion sur la question de la paix : diplomates, militaires, universitaires, représentants d'acteurs de la société civile et d'ONG. A leur demande, pour des raisons de confidentialité liées notamment au devoir de réserve d'un bon nombre de hauts-fonctionnaires avec lesquels ces entretiens ont été réalisés, la liste des personnalités auditionnées ne peut être ici fournie.

² Nous renvoyons ici à Thomas Hippler, « La France et les études de paix », *Recherches internationales* 125, 2023, p. 99-119.

³ Diplôme préparé à l'Université mais, contrairement aux Licences et aux Masters universitaires, il n'est pas un diplôme national et n'est pas reconnu par le ministère de l'Enseignement supérieur.

Une structuration faible des « études de paix » dans le monde académique français

Dans le monde académique français, les *Peace studies* sont très récentes, plutôt résiduelles par leur nombre et peu structurées. Deux programmes de master, à l'Université Paris Dauphine et à Sciences Po Lille (« Paix, action humanitaire et développement ») ont été récemment créés dans ce domaine. Il convient de noter également l'existence de Diplômes Universitaires (« DU »³) dans le domaine de la négociation, la médiation, la gestion des conflits, les interventions civiles de paix, etc. dans différents établissements d'enseignement supérieur – Université Paris Descartes ; Université de Paris Nanterre, Institut catholique de Paris, Institut catholique de Lyon. La structuration des études de paix dans le champ universitaire français apparaît donc faible. Créé en 2021, l'Institut pour la paix a précisément pour objectif de contribuer à l'émergence et à la structuration de ce champ. On peut également mentionner la création de l'Observatoire du multilatéralisme dans le cadre du Groupe de Recherche sur l'Action Multilatérale (GRAM) à Sciences Po Paris, même si la paix n'y est abordée que dans le cadre de l'axe « sécurité ».

Les acteurs de la société civile et la paix : centralité des enjeux stratégiques et de sécurité

Du côté des *think tanks* spécialisés dans les questions internationales, ces derniers mettent également l'accent sur les enjeux stratégiques et le domaine de la sécurité/défense, plutôt que sur la question de la « paix » proprement dite. C'est le cas de la Fondation pour la Recherche Stratégique (FRS), de l'Institut Français de Relations Internationales (IFRI) et de l'Institut de Relations Internationales et Stratégiques (IRIS) notamment. Cela pourrait s'expliquer par le fait que la demande d'études et de réflexion de la part des pouvoirs publics français sur cet enjeu est très faible. Là encore, comme c'est le cas dans le monde universitaire, un fort déséquilibre entre « études stratégiques » et « études de paix » est observable dans le milieu des *think tanks* censés faire le pont et favoriser le transfert des savoirs dans une perspective pratique, concrète et opérationnelle entre le monde de la recherche académique et le monde politico-administratif⁴.

⁴ N.D.L.R. Cette marginalité des études de paix est certainement à mettre à rapporter à la faiblesse des positions pacifistes dans l'opinion publique et la société civile. La cause de la paix a longtemps été l'apanage du Parti communiste et des organisations dans son orbite. Malgré un certain regain de popularité d'organisations comme le Mouvement de la paix ces dernières années, les positions pacifistes ne se sont jamais relevées de la chute du communisme depuis les années 1980.

Dans la sphère de la société civile en France, on trouve une certaine importance de la réflexion sur la paix essentiellement dans deux champs : d'une part, au sein des associations humanitaires comme Médecins Sans Frontières et Action contre la Faim ; d'autre part dans les Églises et chez les théologiens, en particulier dans le milieu catholique. En effet, la question de la paix constitue un élément de justification central de la diplomatie du Vatican. Il convient de noter à cet égard le discours prononcé par le Président de la République française le 23 octobre 2022 à Rome au sommet pour la paix de l'ONG Sant'Egidio⁵ dans lequel Emmanuel Macron a mis l'accent sur le rôle « essentiel des responsables religieux » sur le sujet⁶. Il n'est pas étonnant à cet égard que cela se traduise par un intérêt marqué pour la question de la paix au sein des Universités catholiques en France que ce soit à Paris, Lille ou Lyon.

En outre, il convient de souligner plusieurs initiatives prises tant au niveau régional que national. A l'échelle régionale, la Normandie a créé en 2017 le Forum mondial Normandie pour la paix qui vise plusieurs objectifs : favoriser l'incarnation et l'appropriation à l'échelle territoriale dans un lieu de mémoire, grâce à un événement fédérateur et visible, de l'importance toujours actuelle des valeurs de liberté et de paix ; développer, dans le cadre d'une approche globale, pluridisciplinaire et transversale, un cadre de débats entre des personnalités internationales, issues du monde universitaire, politique, et aussi de la société civile sur les enjeux de paix, de liberté et de sécurité afin d'inventer de nouveaux concepts et de nouveaux contenus ; utiliser ce Forum comme lieu de transmission à la jeunesse par le biais de diverses initiatives (Normandie pour la paix Campus ; Prix « liberté » ; production de ressources et de contenus ; journées normandes en Europe par exemple à Mannheim à l'occasion du 60e anniversaire du traité de l'Élysée).

Par ailleurs, à l'occasion du centième anniversaire de l'armistice du 11 novembre 1918, Le Forum de Paris sur la paix a été créé. Contrairement à ce que son nom pourrait suggérer, l'objet de ce Forum, acteur institutionnel mais non gouvernemental, ne porte pas sur la paix mais sur la gouvernance globale dans un contexte de déficit de coopération internationale et où « les instances multilatérales et les communautés des États ne sont pas aujourd'hui en mesure de faire émerger les solutions suffisantes » : espaces communs (climat, océan, pôles, internet, etc.) ; biens publics mondiaux (aide humanitaire, développement, éducation, prévention des risques, etc.) ; etc. En outre, concernant les enjeux de sécurité, le Forum de Paris cherche à favoriser les dialogues publics comme privés entre des acteurs étatiques en situations de compétition stratégique et qui doivent néanmoins se parler sur des sujets d'intérêt commun : espace, climat, minéraux critiques, développement, etc. Si le Forum de Paris

n'a pas pour objet spécifiquement la question de la paix, il est considéré que beaucoup des problèmes actuels de guerre et de paix sont liés à des problèmes de gouvernance globale, cela à partir d'une conception de la paix comprise comme absence de guerre à laquelle il conviendrait donc, selon son fondateur et directeur Justin Vaïsse, d'y donner « plus de substance, de profondeur, [en la caractérisant] comme l'ensemble des forces qui luttent contre la guerre : le dialogue et la confiance, la gestion des ressources communes et des catastrophes, bref le bon gouvernement des affaires globales (...) »⁷.

Au sein de la sphère gouvernementale : le Quai d'Orsay, le Ministère des Armées et l'Agence française de développement

Au sein de la sphère gouvernementale, la question de la paix est abordée en France tout d'abord au sein du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE), en particulier dans les services suivants :

- Le Centre d'Analyse, de Prospective et de Stratégie (CAPS) ;
- La Sous-direction des affaires politiques de la direction des Nations Unies (« NUOIP ») : ce service est notamment en charge des instructions sur les questions politiques relatives au maintien de la paix et de la sécurité internationales au sein des enceintes des Nations Unies ;
- La Sous-direction des enjeux globaux et de la gouvernance des organisations internationales au sein de cette même direction (« NUOIEG ») : ce service, notamment, contribue à la cohérence des positions de la France dans les Organisations internationales traitant des enjeux globaux (santé, développement, environnement, climat, sécurité alimentaire, transports et télécommunications notamment) ;
- La Sous-direction des droits de l'Homme et des affaires humanitaires au sein de cette même direction (« NUOIH ») : pour l'approche, notamment sur des sujets comme l'agenda « femmes, paix et sécurité » ;
- Le centre de crise et de soutien (« CDCS ») et notamment son centre des opérations humanitaires et de stabilisation : le CDCS a pris beaucoup d'importance dans l'organisation du MEAE ces dernières années et s'est illustré sur de multiples crises (Afghanistan, Covid, Ukraine, etc.) ;
- La sous-direction du développement et la mission de la gouvernance démocratique, au sein de la direction du développement durable (« DGM/DDD/DEV et DGM/DDD/GOUV ») : pour les enjeux de stabilisation et le lien avec la société civile.

Au sein du Ministère des Armées, deux acteurs doivent être mentionnés pour ce qui concerne la réflexion prospective et stratégique : la Direction générale des relations internationales et de la stratégie (DGRIS, ancienne Direction des Affaires Stratégiques) qui conduit des travaux de prospective stratégique et coordonne les travaux liés à la préparation du

⁵ Discours d'Emmanuel Macron lors de la 36e rencontre de dialogue interreligieux, « Le cri de la paix. Religions et cultures en dialogue ».

⁶ Récemment, à l'initiative du Collège des Bernardins et de l'Institut Chrétien d'Orient, plusieurs institutions (Collège des Bernardins, Institut Chrétiens d'Orient, Institut Jacques Delors, Institut Open Diplomacy, Réseau France-Ukraine, Fondation René Cassin) ont travaillé ensemble de manière interdisciplinaire sur le thème « Comment soutenir l'Ukraine et reconstruire la paix en Europe ? ».

⁷ Justin Vaïsse, fondateur et directeur du Forum de Paris sur la paix, cité dans Semo M. (2023), « La difficile quête de la paix juste », *Le Monde*, 13 janvier 2023.

Livre blanc sur la défense et la sécurité nationale et à son actualisation régulière ; et l'Institut de recherche stratégique de l'École militaire (IRSEM), « organisme extérieur à la DGRIS, qui associe des universitaires et des militaires, avec pour mission de réaliser des études tout en renforçant les liens entre la défense et la recherche stratégique »⁸. De manière générale, il existe en France une « suspicion réciproque » entre le monde politico-administratif et celui de la recherche académique. Avec le domaine de l'économie, celui de la Défense ne fait que partiellement exception à ce constat. Si tous les hauts-gradés militaires interrogés dans le cadre de cette étude considèrent que l'espace de dialogue entre les deux mondes est nécessaire, tous ne s'alignent pas totalement sur les initiatives de rapprochement opérés par les civils du Ministère des Armées qui, ces dernières années, ont œuvré au rapprochement avec le champ de l'enseignement supérieur et de la recherche. Ces initiatives ont principalement été prises dans le sens d'un soutien aux études stratégiques plutôt qu'aux études de paix⁹ ce que, en retour, une partie de la communauté scientifique a accueilli avec scepticisme, voire suspicion¹⁰.

Enfin, il convient de mentionner l'Agence Française de Développement (AFD), la banque de développement qui « contribue à mettre en œuvre la politique de la France en matière de développement et de solidarité internationale ». Sur la base de cet objectif, l'AFD conduit des activités de financement, de recherche, de formation et d'évaluation. En son sein, la cellule « Fragilités, crises et conflits » aborde depuis sa création en 2012 les questions liées au triptyque « 3D » (défense, diplomatie, développement) mais, jusqu'en 2017, ses activités sont restées relativement marginales. Après son élection à la présidence de la République, Emmanuel Macron a demandé à l'AFD de rester dans des situations de crises et de conflits afin de contribuer à la stabilisation dans le cadre de collaborations importantes avec le Ministère des Armées notamment. Il semble aujourd'hui qu'un certain reflux soit à l'œuvre comme le montre l'analyse de l'agenda de recherche de l'AFD : la question de la paix, qui avait été initialement proposée dans le nouveau programme pluriannuel de recherche, n'a finalement pas été retenue et occupe aujourd'hui une place beaucoup plus réduite dans l'activité de l'AFD par rapport à la période 2018-2021. Cette relégation de la paix au second plan de l'agenda de l'AFD semble s'expliquer par plusieurs raisons : d'abord, l'importance croissante du thème de la transition juste ; ensuite,

une certaine « fatigue » vis-à-vis de la « croyance » qu'il est possible d'aider efficacement les États les plus fragiles (l'agenda des fragilités et des vulnérabilités semble recueillir moins d'écoute qu'auparavant) ; par ailleurs, les échecs au Mali et en Afghanistan ; enfin le retour de la guerre sur le continent européen depuis l'invasion russe en Ukraine qui entraîne une conversion du regard stratégique vers l'Est aux dépens de l'Afrique¹¹. Il est enfin intéressant de noter l'ouverture actuellement de deux champs d'études et de réflexion au sein de l'AFD : sur les ressources naturelles, le développement et les conflits en Afrique de l'Ouest d'une part, et celui, d'autre part, sur la question de savoir comment intervenir dans les États fragiles après 30 ans d'interventions et dans un contexte aujourd'hui renouvelé par le retour du discours de la puissance.

DANS QUELS TERMES LA QUESTION DE LA PAIX EST-ELLE ABORDÉE EN FRANCE ?

La réflexion sur la guerre et la paix en France : entre culture stratégique et pensée de la sécurité collective

Au-delà d'une culture stratégique forte (la France est un pays qui n'a jamais cessé de penser la guerre¹²), la pensée de la sécurité collective et du multilatéralisme – autour du triptyque « Paix, négociation, ONU » – constitue également une composante importante de l'ADN de la diplomatie française et continue à jouer un rôle important, notamment au sein de la Direction des Nations Unies et du CAPS. Ce courant puise dans plusieurs sources.

Tout d'abord, une inspiration multilatérale et juridique qui a joué un rôle très fort à certains moments de l'histoire diplomatique française¹³ et aujourd'hui fragilisée dans un contexte de crise du multilatéralisme¹⁴ en dépit d'efforts pour innover et développer une « manière non onusienne de faire du multilatéralisme » avec par exemple le Forum de Paris sur la paix. Ensuite, une forme de non-alignement puisant ses

8 N.D.L.R. Il n'existe donc au sein de la sphère gouvernementale française aucune instance explicitement dédiée à la paix et donc aucun équivalent au Zentrum für Internationale Friedenseinsätze. Le constat d'une structuration faible s'applique donc également à la haute administration.

9 Il est à cet égard emblématique que le *Dictionnaire de la guerre et de la paix* (Presses Universitaires de France, 2017), du Général Durieux B. (ancien directeur du Centre des hautes études militaires (CHEM), Jeangène Vilmer J.-B. (ancien directeur de l'Institut de recherche stratégique de l'École militaire (IRSEM) et ancien titulaire de la chaire d'études sur la guerre de la Fondation Maison des sciences de l'homme (FMSH), Ramel F. (professeur des universités à Sciences Po Paris, chercheur au CERI-CNRS), consacre seulement 28 entrées à la paix sur les 260 entrées que compte cet ouvrage.

10 Bonditti P., Daho G. et Hippler T., « Relations entre armées et universités, les déliaisons dangereuses », *AOC*, 9 mars 2021.

11 N.D.L.R. Les réticences qu'éprouve une agence de la politique du développement comme l'AFD à mettre la paix au centre de ses préoccupations découle sans doute aussi largement de son caractère de banque, et donc de la prégnance de modèles cognitifs issus de la pensée économique pour lesquels la paix constitue l'état « normal » des relations sociales (et internationales) et ne nécessite donc pas de réflexion en soi et encore moins d'explication. Corrélativement, ce sont les périodes de « crises », dans lesquelles les conflits perturbent le développement « normal », qui retiennent l'attention.

12 N.D.L.R. La cartographie des acteurs institutionnels a montré à quel point la pensée de la guerre prime sur celle de la paix. En d'autres termes, la paix n'est certes pas exclue de la pensée stratégique, mais elle est surtout, sinon exclusivement, abordée comme « paix négative ». Tandis que la guerre est un objet privilégié pour la pensée politique, la paix n'existe que négativement, comme absence de guerre, et ne peut donc constituer un objet en propre. Ce n'est pas par hasard qu'une partie importante de la réflexion stratégique en France puise dans les présupposés du « réalisme » en relations internationales, avec une prégnance très forte de la tradition aronienne.

13 Aristide Briand et la SDN, Léon Bourgeois et le Bureau International du Travail (ancêtre de l'OIT), et encore René Cassin et la Déclaration universelle des Droits de l'homme.

14 Fernandez J., Holeindre J.-V. (dir.), *Nations désunies ? La crise du multilatéralisme dans les relations internationales*, CNRS Editions, 2022.

racines dans une autre tradition, celle selon laquelle la France doit être une « puissance d'équilibre(s) » ; cette tradition est très structurante dans la politique étrangère de la France depuis au moins le gaullisme jusqu'à Emmanuel Macron¹⁵ en passant par la présidence de François Mitterrand. Il est sans doute possible de faire l'hypothèse que ces deux sources peuvent aujourd'hui être articulées l'une sur l'autre tant à l'échelle européenne qu'à l'échelle internationale. D'un côté, le discours européen de la France permet de réconcilier l'aspiration française à la « puissance » (l'Europe comme « levier d'Archimède » pour reprendre l'expression du Général de Gaulle) et la domestication des rapports de force entre États par le multilatéralisme et le droit. De l'autre, il a souvent été dit que la France est désormais une « grande puissance moyenne » ; néanmoins, son siège de membre permanent au sein du Conseil de sécurité des Nations Unies et l'importance encore accordée au multilatéralisme continuent d'être utilisés par la France, là encore comme un « levier d'Archimède » ou comme démultiplicateur d'influence, et lui permettent d'exercer une influence diplomatique et de conserver son « rang » ainsi que son statut international. Ce volontarisme politique multilatéral se présente donc au moins autant comme un impératif de paix que comme un moyen pragmatique de maintenir le rang d'une puissance moyenne. Le multilatéralisme peut donc ici être considéré tant comme moyen que comme fin.

Dans ce cadre, dans le champ diplomatique français, les principales questions qui structurent aujourd'hui la réflexion sur la paix sont les suivantes :

- Réflexion stratégique sur la stabilité internationale (mais aussi sur l'instabilité intérieure des États susceptibles de générer de l'instabilité internationale), le multilatéralisme et l'architecture de sécurité devant permettre d'éviter les conflits entre les grandes puissances ; sur ce registre, l'attention est portée au Conseil de sécurité de l'ONU, l'OSCE, le contrôle des armements, la prévention de guerres nucléaires accidentelles, etc. ;
- Réflexion sur le multilatéralisme ; il convient de distinguer ici l'accent mis sur l'ordre multilatéral fondé sur les règles d'un côté et la question du règlement négocié des conflits ainsi que de l'importance du dialogue politique de l'autre ;
- Questionnement sur les modalités de la paix post-conflit (Côte d'Ivoire ; Irak, etc.).

La réflexion se présente un peu différemment dans les milieux militaires où la question de la paix est étroitement liée à celles de la guerre et des crises, présentes ou susceptibles d'advenir. En même temps, les hauts-gradés militaires interrogés considèrent, plus que dans d'autres domaines, qu'il est essentiel de dépasser l'opposition entre « peace » et « war studies ». Considérant l'articulation entre l'outil militaire et

l'outil diplomatique, ils défendent l'idée d'une approche stratégique « intégrée » selon laquelle une situation de conflit ne peut être pensée que de manière « globale » par la combinaison de plusieurs paramètres (diplomatique, militaire, développement, informationnel, culturel, économique, gouvernance, etc.). La dimension militaire est ici considérée comme étant subordonnée au politique et comme devant être articulée sur les autres dimensions précitées. La question de la mise en œuvre d'une telle approche révèle des difficultés qui tiennent, selon eux, à trois séries de raisons : la faiblesse de la réflexion conceptuelle (la paix se construit et il conviendrait donc de se donner les moyens de penser la paix pour la construire) ; le fort degré de complexité lié à la coordination des différents acteurs concernés ; le fait que l'application de ces différents paramètres ne peut pas se faire dans le même espace et selon la même temporalité. Dans cette perspective, l'action militaire peut avoir un sens à un moment précis et doit viser l'abaissement du niveau de violence et de conflictualité jusqu'à un seuil en-dessous duquel il deviendrait possible de considérer la possibilité d'un état de « paix » positive.

Les transformations des termes du questionnement sur la paix depuis la fin de la guerre froide. L'« Age de la non-paix » : un nouveau cycle ?

Les termes dans lesquels la question de la paix est abordée en France ont évolué depuis 30 ans. Plusieurs périodes doivent ici être distinguées. Pendant la guerre froide, d'abord, où la question de la paix était étroitement liée à celle de la guerre¹⁶. A partir de la chute du Mur de Berlin et de l'effondrement de l'URSS ensuite : si la fin de la guerre froide a pu être caractérisée par une « dynamique positive pour les efforts de paix avec la sortie de plusieurs conflits armés dont certains duraient depuis de longues années » en écho à l'idée d'une « fin de l'Histoire » (Fukuyama), un deuxième cycle s'est néanmoins ouvert avec la guerre dans les Balkans, le génocide au Rwanda puis les attentats du 11 septembre 2001 aux Etats-Unis. Cette seconde période se caractérise, tant dans les discours que les institutions gouvernementales et universitaires, par l'affirmation double des analyses en termes de transformation des menaces¹⁷ et de la conflictualité d'une part, de la sémantique de la sécurité et de la logique sécuritaire d'autre part, dans un contexte plus large où la frontière entre sécurité intérieure et sécurité extérieure, et plus fondamentalement entre guerre et paix, se brouille sensiblement. On assiste alors à un « retour de l'intervention » et un questionnement croissant sur ses justifications – humanitaire, sécuritaire, promotion de la démocratie ? etc. – sur fond d'incertitude stratégique. En outre, selon un diplomate interrogé, « le bilan des efforts en termes d'établissement de la paix est mince. De nombreux conflits armés relèvent en fait de la rechute de pays où la paix n'a pu être consolidée. Ce

¹⁵ Voir la *Revue nationale stratégique 2022* présentée par le Président de la République, 9 novembre 2022 ; et aussi le Discours du Président de la République à la Conférence des Ambassadrices et des Ambassadeurs, Palais de l'Élysée, 28 août 2023 dans lequel Emmanuel Macron présente la France comme « puissance partenariale de confiance » et comme « puissance d'équilibres ».

¹⁶ Aron R., *Paix et guerre entre les nations*, Calmann-Lévy, 1962. Aron définit trois types de paix : la « paix d'équilibre » entre puissance de force équivalente ; la « paix d'hégémonie » quand l'une d'entre elles devient dominante ; la « paix d'empire » quand la plus puissante parvient à soumettre les autres.

¹⁷ Andréani G., Hassner P., *Justifier la guerre ? De l'humanitaire au contre-terrorisme*, Presses de Sciences Po, 2005.

constat est d'ailleurs le même quelle que soit l'organisation ou la puissance concernée : ONU (du Sahara occidental et du Proche-Orient à la RDC et le Soudan du Sud en passant par Chypre), OTAN (Afghanistan), UE (Kosovo) organisation *ad hoc* (Bosnie-Herzégovine), Etats-Unis (Irak) ». Le fait de savoir « gagner la guerre » mais d'échouer à « gagner la paix » a généré un problème de crédibilité eu égard à la capacité des puissances interventionnistes occidentales et des institutions multilatérales (ONU notamment) à faire la paix.

Ce constat d'un bilan « mitigé » s'inscrit par ailleurs dans un contexte de « brutalisation du monde » (pour reprendre l'expression d'un militaire interrogé) et de multiplication des causes de conflit (climat, technologie, concurrence des modèles d'organisation des sociétés, affaiblissement des architectures de sécurité, etc.). Certains analystes ont caractérisé récemment un tel contexte comme un « Age de la non-paix »¹⁸ dont les caractéristiques seraient les suivantes : recrudescence des conflits armés dans le monde ; difficulté à « faire la paix » même après des interventions militaires ayant permis de gagner la guerre ; caractère endémique de la confrontation même en l'absence de conflits armés. En outre, ces évolutions s'inscrivent dans un contexte de mutation de la conflictualité sous l'effet de différents facteurs : érosion de la frontière entre conflits armés intraétatiques (souvent avec une forte dimension communautaire) et conflits internationaux ; transformation et complexification des acteurs liées au « terrorisme » ainsi qu'à la « mercenarisation » (ex. Wagner) ; etc.. Concernant cette question de la transformation des conflictualités, certains militaires interrogés soulignent le caractère de plus en plus continu de celles-ci, non seulement dans le temps mais aussi entre des domaines de plus en plus étendus (au-delà de l'intervention armée et économique – cf. sanctions). Ainsi, et de manière peut-être contre-intuitive, ce sont les milieux militaires qui se montrent les plus convaincus de l'utilité de la paix comme catégorie d'analyse et d'action politique.

La « paix » : un enjeu nouveau de « rivalité systémique »

Le contexte actuel se caractérise enfin par l'ouverture d'un espace à d'autres acteurs qui font de la « paix » un enjeu de « rivalité systémique » : par exemple, la « médiation » chinoise dans le compromis irano-saoudien ; ou encore le discours russe justifiant le rôle de Wagner au Mali et en Centrafrique. Comme l'analysent certains diplomates interrogés : « Alors que nos difficultés sont sur le devant de la scène internationale (Irak, Afghanistan, Mali), d'autres contestent désormais le monopole de fait que partageaient les puissances occidentales. Il ne s'agit pas seulement de la multiplication des acteurs, étatiques (Turquie et Brésil sur le dossier iranien dès 2010) et non-gouvernementaux, qui prétendent faire de la médiation. Mais il s'agit de l'ambition affichée par d'autres États de proposer une autre vision de la paix : militarisation, souverainisme, négociation peu inclusive, négation de la justice transitionnelle ou de l'accès humanitaire, etc. C'est le cas de la Russie qui ne se contente plus de « geler » les

conflits (Syrie, Libye, RCA, Caucase), et désormais aussi de la Chine, qui affirme sa présence y compris au sein de l'ONU. Sans compter les situations de désintérêt quasi-explicite pour l'objectif de la paix (cas du Proche-Orient, *a fortiori* après les « accords d'Abraham »)¹⁹.

Dans un tel contexte, comme le souligne encore un haut fonctionnaire français : « Face à cette menace sur notre crédibilité, il nous faut tirer les leçons de l'évolution de la conflictualité, mais aussi de nos échecs, à titre national et avec nos alliés. Une forme de retour d'expérience devrait inclure une révision de notre boîte à outils (justice transitionnelle, réforme des secteurs de sécurité, assistance électorale, protection des civils, participation des populations), mais aussi de notre stratégie politique pour transformer ces conflits (non pas les supprimer, mais les « régler » au sens de leur donner des règles pour qu'ils s'expriment sans violence). Si nous devons contester la vision alternative qui émerge, notamment en ce qu'elle abandonne l'objectif d'une paix positive (l'idée que pour être durable, la paix ne peut pas consister uniquement en l'absence de violence armée), une action plus efficace est indispensable pour que notre discours porte ».

CONCLUSION

Si la réflexion sur la paix est forte dans les pays germaniques, nordiques et anglo-saxons, force est de constater que celle-ci est plus résiduelle et peu structurée en France, à l'exception de quelques initiatives notables et récentes, issues en particulier de la société civile et du monde universitaire. Pour des raisons historiques et culturelles, l'accent demeure encore fortement porté sur les questions stratégiques et de sécurité tant par les *think tanks* que dans la sphère gouvernementale, en dépit de l'existence d'une pensée traditionnelle de la sécurité collective et du multilatéralisme qui perdure, notamment au sein du Quai d'Orsay. Pourtant, l'évolution des termes dans lesquels la question de la paix se pose aujourd'hui, le constat d'avoir su « gagner la guerre » mais d'avoir échoué à « faire la paix », ainsi que la transformation du contexte international faisant de la « paix » un enjeu de « rivalité systémique » entre grandes puissances doivent conduire à une réflexion renouvelée en France sur la question de la paix.

¹⁸ Leonard M., *The Age on Unpeace. How Connectivity Cause Conflict*, Penguin Books, 2021.

¹⁹ Les entretiens préalables à la rédaction de cette note ont été réalisés au tout début de l'été 2023.

Autres publications de la FES Paris à télécharger sur le site <http://fesparis.org/publications.html>:

Teschendorf, Peer

La politique de défense allemande à l'heure du « changement d'époque »

Paris, novembre 2023

Bose, Sophie

Le syndicalisme face au populisme de droite

Analyse et stratégie des syndicats allemands

Paris, 2023

Proust, Sarah

Travailler autrement ?

Comment la pandémie a changé les organisations du travail en Europe

Paris, 2023

Weiß, Simon ; Katsioulis, Christos ; Dienes, Alexandra

La peur de la bombe

Résultats d'une enquête d'opinion menée en Allemagne, en France, en Lettonie et en Pologne

Paris, 2023

Bristielle, Antoine ; Jungar, Ann-Cathrine ; Miklin, Eric ;

Minguez, Aurora ; Robert, Max-Valentin ; Salo, Sanna ;

Schroeder, Wolfgang

L'extrême droite au sein des parlements européens

Paris, 2023

Schroeder, Wolfgang

L' AFD en Allemagne

Présence parlementaire et contre-attaques démocratiques

Paris, 2022

Klingbeil, Lars

La nouvelle politique étrangère allemande

Une perspective sociale-démocrate

Paris, novembre 2022

Fondation Friedrich-Ebert

L'opinion mondiale et la guerre en Ukraine

Une enquête de la FES

Paris, octobre 2022

Moch, Frederik

Les « conseils de transformation » allemands

Un nouvel instrument de la transition sociale-écologique

Paris, octobre 2022

Schläger, Catrina

La politique étrangère allemande

Quelle évolution de l'opinion depuis la guerre en Ukraine ?

Paris, septembre 2022

Clavaud, Amandine

La crise sanitaire en France

Les droits des femmes mis à l'épreuve

Paris, 2022

Wixforth, Susanne ; Botsch, Andreas

Autonomie stratégique pour une Europe sociale et souveraine

Bonn, 2022

Miersch, Matthias

Le « tournant historique » de l'Allemagne

Entretien avec Matthias Miersch

Paris, juin 2022

Mützenich, Rolf

L'Allemagne et le « Zeitenwende »

Entre permanence et changement Paris, juin 2022

Fondation Friedrich-Ebert

Security Radar 2022

Synthèse

Paris, 2022

Samuel Greef, Alain Olive, Johan Sjölander, Emanuele

Toscano

L'extrême droite européenne contre les travailleurs

Un dialogue social menacé

Paris, 2022

Grabosch, Robert

La loi allemande sur le devoir de vigilance

L'Allemagne pose de nouveaux jalons pour la protection des droits humains

Bonn, janvier 2022

Schmid, Nils

Afficher notre unité

La politique étrangère du SPD face aux nouveaux défis internationaux

Paris, décembre 2021

Borucki, Isabelle

La politique en voie de digitalisation ?

Expériences et défis des partis politiques allemands face au numérique

Paris, décembre 2021

Rohde, Jan Philipp

La transformation sociale-écologique en Allemagne

Propositions des syndicats allemands

Paris, décembre 2021

À PROPOS DES AUTEURS

Thierry Chopin est docteur en sciences politiques de l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS), conseiller spécial de l'Institut Jacques Delors et Visiting Professor au collège de Bruges.

Grégory Daho est maître de conférences en science politique à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne;

Philippe Bonditti est maître de conférences en sciences politiques à ESPOL-ICL;

Thomas Hippler, philosophe et historien, est professeur d'histoire contemporaine à l'université de Caen Normandie.

La Fondation Friedrich-Ebert (FES) est une fondation politique dont l'action est guidée par les valeurs fondamentales de la social-démocratie: la liberté, la justice et la solidarité. Organisation à but non lucratif, la FES travaille de manière autonome et indépendante. La FES a un réseau de plus de 100 bureaux dans le monde et de 15 bureaux régionaux en Allemagne. Le bureau parisien de la FES a été fondé en 1985. Il a pour objectif de renforcer le dialogue franco-allemand entre les acteurs de la société civile et les décideurs politiques.

IMPRESSION

Éditeur:
Friedrich-Ebert-Stiftung e.V.
Godesberger Allee 149 | 53175 Bonn | Allemagne
E-Mail: info@fes.de

Département d'édition:
Friedrich-Ebert-Stiftung Paris
41 bis, bd. de la Tour-Maubourg | 75007 Paris | France

Responsable: Adrienne Woltersdorf | FES Paris
41 bis, bd. de la Tour-Maubourg | 75007 Paris | France

Tel.: +33 (0)1 45 55 09 96
www.fesparis.org

Contact:
info.france@fes.de

Twitter:
[@fes_paris](https://twitter.com/fes_paris)

Composition: Ludger Stallmeister, Wuppertal

L'opinion exprimée dans cette analyse n'engage pas nécessairement la position de la FES. L'utilisation commerciale des publications de la Friedrich-Ebert-Stiftung n'est autorisée qu'avec l'accord préalable de la FES. Les publications de la Friedrich-Ebert-Stiftung ne doivent pas être utilisées à des fins de propagande électorale.

© 2024

